

Toulouse, le 2 juin 1986

LETRE DES AMIS N° 30

AVIS IMPORTANT - Les prochains cours

INITIATION A LA PALEOGRAPHIE Par M. Pierre GERARD

Le samedi 7 juin à 10h30 ou le mercredi 11 juin à 20h30

ARCHIVES COMMUNALES Par M. Christian CAU

Le samedi 14 juin à 10h30

INITIATION A LA PALEOGRAPHIE Par M. Pierre GERARD

Le samedi 21 juin à 10h30 ou le mercredi 25 juin à 20h30

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
Tél. : 52.41.64

ISSN 0299-8890

GEOGRAPHIE HISTORIQUE DEPARTEMENTALE

- II -

LES ARCHIDIACONES DU DIOCESE DE TOULOUSE DU XIe AU XIve SIECLE

Par M. Pierre GERARD, Conservateur en Chef
des Archives de la Haute-Garonne

1) ARCHIDIACONE DU LAURAGAIS (OU DE LANTA)

S'étendant de Toulouse, porte Narbonnaise, aux confins du diocèse de Carcassonne, cet archidiaconé est donné en 1073 par l'évêque Izarn au chapitre réformé de la cathédrale Saint-Etienne. Réputé pour sa richesse, il englobe une centaine de paroisses. Sa gestion est confiée au prévôt du chapitre cathédral.

Vers 1272, il est subdivisé en quatre archiprêtres : Lauragais, Caraman, Verfeil et Gardouch.

En 1317-1318, il est démembré entre les diocèses de Toulouse (archiprêtres de Caraman, Verfeil et Gardouch), de Saint-Papoul (archiprêtre du Lauragais) et de Mirepoix (archiprêtre d'Argarnaguès).

2) ARCHIDIACONE D'ARGARNAGUES (OU DE GRANAGUES)

Situé entre l'Ariège, l'Hers Vif et la Vixiège, cet archidiaconé tire son nom du lieu de Granac se trouvant dans la commune de Belpech (Aude). Il fait partie des deux circonscriptions données en 1073 par Izarn, évêque de Toulouse, au chapitre réformé de la cathédrale Saint-Etienne. Il est de nouveau mentionné dans une bulle d'Innocent II datée du 15 février 1137.

Englobant une quarantaine de localités, l'archidiaconé d'Argarnaguès prend le nouveau nom de Gaudiès, qui apparaît en 1125. Ce nom se retrouve dans un acte de 1169. Gaudiès est alors une paroisse située non loin de l'Hers-Vif, au sud-ouest de Belpech.

A la fin du XIIIe siècle, l'archidiaconé d'Argarnaguès ou de Gaudiès cède la place à l'archidiaconé de Lézat, cité en 1284, encore mentionné dans un pouillé de 1317. L'Argarnaguès n'est plus qu'un archiprêtre englobé dans le diocèse de Mirepoix en 1317-1318.

3) ARCHIDIAZONE DE VILLELONGUE

Situé entre la Garonne et le Tarn depuis leur confluent, limité au sud-est par une ligne allant de Saint-Sulpice à Toulouse, l'archidiazone de Villelongue est géré par le chapitre de Saint-Sernin, qui délègue un de ses membres en qualité d'archidiacre. Il comporte 128 églises. Un moment repris par l'évêque Izarn, il est restitué au monastère en 1093. Celui-ci y renoncera définitivement en 1237.

D'après la liste incluse dans le cartulaire de Saint-Sernin, il comprend au milieu du XII^{ème} siècle 128 églises implantées entre le Tarn et la Garonne, au nord-ouest d'une ligne reliant Saint-Sulpice à Toulouse par Garidech et Castelmaurou (1). Cet archidiazone a été restitué le 2 décembre 1093 par l'évêque Izarn, qui a rendu, en outre, au chapitre de Saint-Sernin la liberté d'y nommer l'archidiacre.

L'archidiacre -administrateur d'une partie du diocèse- dépend de l'évêque ou du chapitre cathédral (en cas de décès de l'évêque). En conséquence, il devra verser à l'évêque une rente annuelle de 40 sous, portée à 58 sous lorsque Saint-Sernin aura récupéré la partie usurpée par Géraud de Roquefort. En septembre 1106 ou 1107, l'évêque Amiel Raimona du Puy abandonne cette rente au monastère, donation qu'il confirmera vers 1126. Peu après, Géraud de Roquefort, moyennant un cheval de 80 sous, restitue la partie usurpée de l'archidiazone.

Enfin entre 1108 et 1117, les chapitres de Saint-Etienne et de Saint-Sernin décident de se partager par moitié les 40 sous de revenu de l'archidiazone.

A la fin du XII^{ème} siècle, l'archidiazone de Villelongue est amoindri par la création de l'archidiazone de Villemur, mentionné en 1205. Ce dernier sera démembré en 1317-1318 entre les diocèses de Montauban (Sud) et de Lavaur (Nord). Quant au reste de l'archidiazone de Villelongue, il finira par être englobé dans l'archiprêtré de Verfeil.

4) ARCHIDIAZONE DE VIELMURES

Tirant son nom de celui de Vielmur-sur-Agoût (Tarn), cet archidiazone est borné au nord par l'Agoût et le Thoré, à l'ouest par l'archidiazone de Villelongue et au sud par l'actuelle limite entre les départements de la Haute-Garonne, du Tarn et de l'Aude.

Cité en 1137, puis en 1162, il sera affecté au diocèse de Lavaur en 1317-1318.

./.

(1) Limite entre l'archidiazone de Villelongue et l'archidiazone de Lauragais au milieu du XII^e siècle :

Saint-Sulpice ; Azas ; Montpitol ; Saint-Marcel ;
Castelmaurou ; Saint-Jean ; L'Union ; Toulouse.

5) ARCHIDIACONE D'OLMÈS (ET DE SABARTÈS)

Tandis que l'Olmès s'étend dans la vallée du Touyre, affluent de la rive gauche de l'Hers, au pied du Plantaurel, le Sabartès se développe dans la Haute-Ariège jusqu'à Mérens, au sud d'Ax-les-Thermes.

Mentionné en 1224, puis en 1284, l'archidiaconé d'Olmès et de Sabartès est englobé dans le diocèse de Mirepoix en 1317-1318. Il ne sera plus qu'un archiprêtré au XIV^{ème} siècle.

RECHERCHE

Notre président a reçu la lettre suivante de M. GERARD au sujet de l'origine du nom de "Laouach" (question posée par un de nos Amis).

Monsieur le Président,

Un de nos Amis ayant posé le problème de l'origine du nom de **Laouach**, j'ai entrepris immédiatement les recherches nécessaires. Je suis maintenant en mesure de vous donner le résultat de ces recherches.

Laouach ou l'Aouach est, en effet, un mot rempli de mystère, qui a excité bien des imaginations. Les uns y voient le souvenir des cavaliers du Prophète, qui auraient planté leurs tentes sur les rives de la Garonne dans le courant du VIII^{ème} siècle. Les autres suivent par la pensée les méandres de l'Aouach qui, en Ethiopie, traverse déserts, lacs et marais avant de se perdre dans le golfe d'Aden. Point n'est besoin d'aller si loin. Laouach est un nom autochtone. Il n'y a qu'à puiser dans le fonds linguistique local pour s'en rendre compte.

Le Fauga, commune de rattachement du hameau de Laouach, est située dans la Gascogne toulousaine. Elle est donc incluse dans le domaine de la langue gasconne, plus spécialement dans celui du dialecte parlé dans les régions de Lègevin, de Rieumes et de Muret. Nous nous trouvons ici dans une zone frontière et de transition vers le domaine occitan languedocien, marquée notamment par l'emploi de l'article défini, le, lo, los, la, las, à la place de l'article de type pyrénéen, et, etch, era, es, eres, eras.

La première démarche consiste à étudier les formes anciennes du nom de Laouach : Labach (1596), Lavach (1596 et 1639), Lavaich (1620 et 1639) et Lavaix (1637). Ce vocable résulte de l'agglutination de l'article la et du terme batch "vallée". Il n'est donc pas étonnant de relever la forme latine Beata Maria loci de Valle employée en 1538 pour le rédacteur du Pouillé du diocèse de Toulouse. Cette forme, bien que tardive, est en accord avec l'ascendance du mot.

Le toponyme Laouach vient en effet du latin vallis "vallée". Dans ce mot, la gémée -ll, passée en position finale, a évolué en -t dans la majeure partie du domaine gascon et même en -tch dans certaines vallées (vallée d'Aran, haute vallée de la Garonne, vallée du Lez et vallée du Salat). En Haute-Garonne, la finale -tch est en usage dans le Luchonnais, à Sengouagnet, à Saint-Béat et à Marthes-Tolosane. Elle se retrouve dans la vallée de l'Arbas, à Saleich, dont le territoire comporte un lieu dit "Laouach". Elle est enfin présente dans la moyenne vallée de la Garonne avec le hameau de Laouach qui nous intéresse.

De son côté, le v initial de vallis, conformément aux règles de la phonétique gasconne, est devenu b : vallis batch. La soudure unissant l'article la au terme batch a mis le b en position intervocalique. D'où l'évolution de ce dernier vers la semi-consonne w, qui se prononce ou comme dans ouate. Cette prononciation se constate dans certaines régions (zone pyrénéenne entre Aure et Salat, Comminges, Armagnac, Condomois, Lomagne). On est ainsi passé de Labatch à La-oua-tch. Prononciation qui se retrouve sur les bords de la moyenne Garonne, au Fauga.

Au terme de cette étude, nous pouvons dire que Laouach (par suite d'une déglutination ou fausse coupure) est un nom bien gascon, qui signifie "vallée". Le traitement phonétique de ce mot est typiquement gascon. Il n'est donc pas possible de donner une origine arabe à un lieu marqué par la Vierge protectrice de la vallée de la Garonne.

Pierre GERARD
Conservateur en Chef